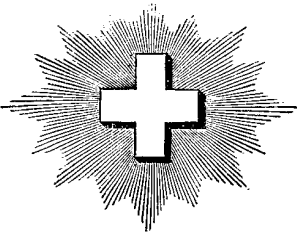


CONFÉDÉRATION SUISSE

BUREAU FÉDÉRAL DE LA



PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

EXPOSÉ D'INVENTION

Publié le 16 juin 1934



Demande déposée: 9 octobre 1933, 15 h. — Brevet enregistré: 15 avril 1934.

BREVET PRINCIPAL

Jean RAMSEYER, Le Locle (Suisse).

Dispositif d'embrayage pour chronographe.

La présente invention se rapporte à un dispositif simplifié d'embrayage pour chronographe; il a pour but de réduire le nombre des roues qui généralement transmettent le mouvement de la roue de seconde au mobile portant l'aiguille de chronographe. Le dessin représente, à titre d'exemple, une forme d'exécution du dispositif suivant l'invention.

La fig. 1 représente le dispositif lorsque le chronographe est en marche, tandis que la fig. 2 le représente lorsque le chronographe est arrêté.

Un arbre *a* pivote d'une part dans le pont de chronographe *b*, d'autre part chassé dans le pignon de centre.

Un pignon *g* est monté fou sur l'arbre *a*. Ce pignon porte une contrefraisure intérieure tampon *c* moletée visible sur la fig. 2.

h est une pièce cylindro-conique dont la partie conique porte un moletage fin correspondant au moletage intérieur du pignon.

Un disque *e*, monté fou sur l'arbre *a*, est maintenu appuyé contre le pignon *g* par un

ressort *f* qui s'appuie d'autre part sur le cœur représenté en *d* sur les figures.

Un ressort *i*, monté sur une partie fixe *k* du chronographe, tend à pousser le pignon dans la direction du cœur.

Un levier *l* est appuyé sous le disque *e*. *m* est une bascule dont une partie est visible sur la figure; le jeu de cette bascule peut provoquer le mouvement du disque *e*.

Voici le fonctionnement du dispositif. Le pignon *g* reçoit son mouvement d'une roue montée sur le mobile dénommé petite moyenne. L'engrenage est calculé de telle sorte que ce pignon *g* exécute un tour par minute.

Le ressort *f* étant plus puissant que le ressort *i*, le pignon *g* reste appuyé contre *h*, il existe ainsi, grâce au moletage, une liaison suffisante entre ces deux pièces pour que le mouvement de rotation de la première provoque celui de la seconde. La pièce *h* étant chassée à fond sur l'arbre *a*, ce dernier participe au mouvement du pignon, ainsi que l'aiguille de chronographe qu'il porte, aiguille non représentée sur les figures.

Le débrayage s'opère comme suit:

La bascule tourne d'un certain angle, sous l'effet de la roue à colonnes, la partie *m* de cette bascule étant en plan incliné provoque le mouvement de la pièce *l*; celle-ci appuie sous le disque, qui s'élève, faisant fléchir le ressort *f*.

Le pignon *g* suit le mouvement à cause du ressort *i* et se sépare alors de la pièce *h*. Celle-ci n'est donc plus entraînée et le chronographe est arrêté.

L'opération inverse provoque l'embrayage.

REVENDICATION:

Dispositif d'embrayage pour chronographe, caractérisé en ce que l'embrayage et le débrayage sont opérés par le mouvement axial d'un pignon exécutant un tour par minute et monté fou sur l'arbre portant l'aiguille de chronographe, lequel pignon, dans la position d'embrayage, s'appuie contre une pièce solidaire de l'arbre portant l'aiguille, et provoque ainsi le mouvement de cette dernière, tandis qu'il s'éloigne de cette même pièce fixe, et cesse de l'entraîner dans la position de débrayage.

Jean RAMSEYER.

